

## **Motion du Laboratoire de Physique des Lasers (UMR7538, CNRS et Université Paris 13)**

Par cette motion, l'assemblée générale des membres du Laboratoire de Physique des Lasers réunie le 27/01/2020 affirme son opposition résolue aux deux réformes et projets annoncés par le gouvernement :

### Réforme du système des retraites

Malgré la grande confusion dans les différentes présentations de cette réforme, de multiples analyses montrent le caractère régressif de ce projet établissant un système par points. En définitive, son véritable effet sera de diminuer le montant des pensions de retraite du plus grand nombre tout en allongeant la durée des carrières pour tous. La grande majorité des actifs et des retraités seraient perdants et particulièrement les fonctionnaires, alors que leur niveau de vie ne cesse déjà de diminuer depuis de nombreuses années. Cette réforme affecterait durement tout le personnel de l'enseignement supérieur et de la recherche, un secteur de plus en plus marqué par des carrières tardives et accidentées. Les plus précaires et les moins bien payés en seraient les principales victimes et l'attractivité de nos métiers en faiblirait encore plus.

### Loi Pluriannuelle de Programmation de la Recherche (LPPR) en préparation

Cette loi « inégalitaire et darwinienne » (dixit le PDG du CNRS), loin d'apporter des éléments pour lutter efficacement contre la précarité et la surcharge de travail des personnels des universités et des laboratoires, dégraderait encore nos statuts et nos conditions de travail. Malgré des constats pertinents, sa logique est de parachever la mise en place d'un système universitaire à deux vitesses, au détriment de la grande majorité des étudiants et particulièrement de ceux issus des catégories sociales les moins favorisées. Pour une grande partie des enseignants-chercheurs et chercheurs, elle signifierait encore plus de difficultés à accomplir leurs missions (modulation des services, recherche sur projet, concurrence accrue entre équipes, affaiblissement des instances d'évaluation par les pairs, renforcement du lien entre évaluation et financement...). Pour les personnels administratifs et techniques et les jeunes chercheurs, elle entraînerait une entrée encore plus difficile dans la carrière, avec la généralisation de la logique de contractualisation (contrats de projet, tenure track). L'horizon est bien celui d'une précarisation accrue des personnels et d'un renforcement de la logique managériale, à l'encontre des objectifs et des valeurs du service public d'enseignement et de recherche.

Devant ces attaques contre nos métiers de production et de transmission du savoir, mais aussi plus généralement contre les valeurs de solidarité et d'intelligence collective qui fondent le service public, l'AG des membres du Laboratoire de Physique des Lasers réunie ce jour refuse la résignation et demande :

- ▶ Qu'un CA extraordinaire de l'université prenne rapidement position sur ces projets de réformes.
- ▶ En ce qui concerne la LPPR, que nos conditions de travail soient améliorées avec notamment une augmentation des salaires de tous les personnels, un plan pluriannuel de création d'emplois de titulaires et une augmentation des moyens récurrents des laboratoires
- ▶ Que des discussions soient ouvertes sur les propositions des groupes de travail avec les représentants des personnels d'enseignement et de recherche, pour un repositionnement de ces projets vers des valeurs coopératives et une meilleure prise en compte de nos attentes

Elle appelle en outre l'ensemble des personnels de l'université à se tenir informés de ces projets et à participer à une large mobilisation qui seule pourra les mettre en échec ou les infléchir radicalement.

Motion votée par 40 voix pour, 0 voix contre et 4 abstentions.